



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS

Tél. : 05 62 05 39 51

Site Internet : www.societearcheologiquedugers.com

Courriel : socarcheogers@free.fr

Séance du mercredi 8 janvier 2020

La Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers a tenu sa séance le mercredi 8 janvier 2020 à 14 h 30, à son siège, 13, place Saluste du Bartas, à Auch, sous la présidence de Georges Courtès.

- **ORDRE DU JOUR**

Après avoir ouvert la séance et excusé un certain nombre d'adhérents, le Président donne plusieurs informations :

Le président lit un bilan de sa présidence à la tête de notre association depuis son élection en 1993. Le texte paraîtra dans le prochain bulletin. Il annonce qu'il ne représente pas lors de l'assemblée générale du mois prochain.

Le secrétaire signale qu'à la fin de l'année 2019, notre jeune confrère Paul d'Argaignon a soutenu brillamment devant l'université de Toulouse-Capitole, sa thèse de doctorat intitulé « La condition juridique de la noblesse en Gascogne orientale (milieu XVI^e s.-1790). Nous lui présentons toutes nos félicitations.

Il annonce aussi que, dans la cathédrale de Lombez, des travaux suivis par notre consœur M-Thérèse Caille, ont mis au jour, dans une chapelle nord, un ensemble important de fresques murales du XV^e siècle et, dans une chapelle sud, des restes importants de l'exceptionnelle « Mise au tombeau » en pierre sculptée de la même époque, cachée au XIX^e siècle par un autel en plâtre. Nous souhaitons la poursuite des travaux et la restauration de ces vestiges remarquables.

- **Communications :**

Jacques LAPART, Débats autour des eaux de vie d'Armagnac du Second Empire à l'Entre-deux-guerres.

Sous le Second Empire, les délibérations de la Société d'Agriculture du Gers évoquent souvent la viticulture gersoise et notamment l'opposition entre les producteurs du Bas Armagnac et le négoce désormais installé à Condom qui souhaite l'abandon de l'alambic armagnacais pour des appareils venus des Charentes obtenant des degrés beaucoup plus élevés. Des protestations s'élèvent contre des adjonctions d'alcool de betteraves ou autres faits dans les chais des négociants. Malgré quelques soubresauts, la production augmente pour atteindre un maximum en 1875. Les premiers concours isolant déjà Bas-Armagnac, Ténarèze et Haut Armagnac, témoignent déjà d'une recherche de la qualité. L'arrivée du phylloxéra endeuille le dernier quart du XIX^e siècle. Le rapport de l'Exposition universelle de 1900, où le Gers présente un « pavillon de l'Armagnac », évoque la reconstitution des vignobles. L'Armagnac repart à la conquête des marchés et figure dans de grandes expositions internationales à St-Louis en 1902, Liège 1904, Londres 1908, Bruxelles 1910 ou

encore Paris 1913, pour laquelle un journaliste signale le « succès de l'Armagnac ». Les producteurs se lancent dans la publicité et utilisent la vogue des affiches qui désormais vantent les qualités de notre eau-de-vie. Des débats houleux entourent la préparation et la publication du décret de 1909 créant officiellement les appellations des trois régions Bas-Armagnac, Ténarèze et Haut-Armagnac. Les négociants, essentiellement de Condom, s'y opposent violemment et demandent à être « autorisés à mélanger des eaux-de-vie de Cognac avec des eaux-de-vie d'Armagnac ». Le commerce stagne avec la crise des années 1930. Le Gers produit des eaux-de-vie de mauvaise qualité pendant la seconde guerre mondiale. Il faut attendre le dernier tiers du XX^e siècle pour voir revenir la qualité et un nouveau développement de l'Armagnac.



Affiches publicitaires du premier tiers du XXe siècle¹

Georges COURTES, L'hôpital-hospice de Lectoure au temps des Sœurs de la Charité : l'évolution d'un établissement d'accueil des malades et pauvres désœuvrés.

Les Sœurs de la Charité appelées aussi, sœurs grises ou de Saint-Vincent de Paul, ont assuré le service des malades à Lectoure de 1756 à 1812. Trois principales périodes à distinguer :

Sous l'ancien Régime : l'évêque réformateur Mgr de Narbonne-Pelet veut mettre en application les lettres patentes de 1662 ordonnant que soit établi à côté de l'hôpital des pauvres malades, un Hôpital Général pour les pauvres mendiants qui prendrait le nom d'hôpital manufacture... Dans un premier temps il agrandit l'ancien établissement situé quartier Guilhem Bertrand en achetant plusieurs maisons et en faisant aménager des salles d'accueil ; il fait aussi venir de Paris 6 sœurs grises qui remplacent le couple qui gère l'établissement. Mais ces aménagements ne suffisent pas ; l'étroitesse des lieux ne permet pas l'ouverture d'un Hôpital Général. L'évêque demande alors au Roi de lui céder l'ancien

¹ Je remercie par avance toutes les personnes qui pourront m'envoyer des photos, photocopies, scans, d'affiches ou des papiers à en-tête de producteurs ou de négociants d'Armagnac.

Château des Comtes d'Armagnac « complétement ruiné » et de commencer sur cet emplacement la construction d'un établissement moderne, vaste, aéré, en 1759. On ne connaît pas le nom de l'architecte. Les travaux sont interrompus à la mort de l'évêque, principal financeur, en 1763. Il manque l'aile sud. Les deux établissements vont fonctionner avec des ateliers de fabrication de draps, utilisant les désœuvrés valides

Sous la Révolution, les sœurs restèrent en fonction mais les difficultés de gestion furent nombreuses : la vente des biens de l'hôpital, la disparition des personnes d'Eglise principaux financeurs provoquent des problèmes financiers. L'hôpital manque de tout, y compris de bois pour l'hiver...L'application de la loi du 7 octobre 1795 est longue à se mettre en place : elle remet les établissements (ils prennent désormais le nom d'hospice) entre les mains des municipalités.

Sous l'Empire, le maire Druilhet, président de la commission de l'hospice, fait achever l'aile sud manquante (entre 1810/ 1812). Dès lors l'établissement voulu par Mgr de Narbonne - Pelet est enfin achevé par l'architecte -maçon lectourois Guillaume Petrus. Et c'est justement durant ces mêmes années que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul entrent en conflit avec Napoléon...On s'en doute, elles n'eurent pas gain de cause et malgré des plaidoyers pathétiques en leur faveur, elles durent quitter en 1812 Lectoure, remplacées par les sœurs de Nevers.

Le président remercie l'assistance et donne rendez-vous au mercredi 5 février 2020 pour l'Assemblée générale statutaire avec élection du conseil d'administration et du bureau. Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent écrire au président.

Bonne lecture- cordialement

Jacques Lapart, secrétaire de la Société Archéologique du Gers.